

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la salle du Conseil de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 5 mars 2014, à 19 heures, sont présents :

Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Blanchard	Saint-David
Patrick Boisselle	Saint-Aimé (représentant désigné)
Luc Cloutier	Saint-Gérard-Majella
Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Olivar Gravel	Saint-Joseph-de-Sorel
Louis R. Joyal	Yamaska
Denis Marion	Massueville
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Claude Pothier	Saint-Roch-de-Richelieu
Gilles Salvas	Saint-Robert
Jean-François Villiard	Sainte-Victoire-de-Sorel

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Claude Pothier, préfet.

Est absent(e) :

Maria Libert	Saint-Aimé
--------------	------------

Est également présent : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire.

2014-03-58 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par :	M. le Conseiller régional Olivar Gravel
Appuyé par :	M. le Conseiller régional Michel Blanchard

Que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-03-59 **PÔLE LOGISTIQUE DE CONTRECOEUR**

CONSIDÉRANT le projet d'implanter un pôle logistique à Contrecoeur;

CONSIDÉRANT que ce projet a été appuyé par l'ensemble des municipalités de la MRC compte tenu des retombées économiques importantes qui en découleraient pour la région;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'intensifier la concertation dans le but de favoriser la réalisation de ce projet à Contrecoeur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Gilles Salvat

Que le Conseil de la MRC s'engage à contribuer aux efforts de tous les organismes et organisations impliqués dans l'implantation du pôle logistique à Contrecoeur, et plus spécifiquement à organiser, en concertation avec la MRC de Marguerite-D'Youville et les CLD des deux territoires, la mise en place d'un groupe d'actions stratégiques pour :

- travailler en toute cohérence aux différentes actions qui restent à poser en vue de mettre clairement en évidence les avantages liés au site déterminé;
- coordonner la réalisation des actions pertinentes qui seront retenues;

le tout, en vue d'obtenir le pôle logistique à Contrecoeur, sur un site facilement accessible en permanence à partir du fleuve Saint-Laurent, la « Voie océanique du Québec ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'étant présent, aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2014-03-60

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel
Appuyé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin

Que la séance soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Claude Pothier, préfet

Denis Boisvert, directeur général